

Département : ARDECHE

République Française

Arrondissement : LARGENTIERE

Liberté – Egalité – Fraternité

Commune de **ST ETIENNE DE FONTBELLON**

Date de convocation : 15 septembre 2025

Date d'envoi : 15 septembre 2025

Date d'affichage : 15 septembre 2025

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le

ID : 007-210702312-20250922-38_2025-DE

S²LO

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 38-2025
LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire

Présents : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, LIOUTIER Pascale, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, CHARRE Béatrice, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, BARBAROUX Sylvie, ROURE Christine, MATHON Sébastien

Absents ayant donné procuration : 2 – VACHERESSE Marc à MARTIN Marie-France, BENOIT Nadine à CORTIAL Patrick

Absents n'ayant pas donné procuration : 1 – CITOLER Conception

Secrétaire de séance : LIOUTIER Pascale

OBJET : Communication du rapport d'activité 2024 du service de gestion et de prévention des déchets de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA)

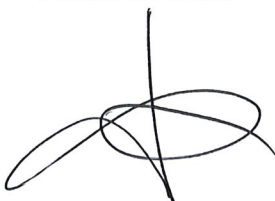
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'année 2024 de la CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas).

Ce rapport retrace le territoire desservi et les déchets pris en charge par les services, la prévention des déchets, l'organisation de la collecte, la fréquence, le bilan, les déchets collectés en collecte séparée, l'emploi, les indicateurs économiques et financiers, etc.

Le Conseil Municipal prend acte, à l'unanimité, de ce rapport qui reste à la disposition du public au secrétariat de Mairie.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,
Pascale LIOUTIER



Le Maire,
Philippe ROUX

